



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conseil
d'évaluation
de l'École

RAPPORT ANNUEL 2024



ÉDITO

Institué en 2019 par la loi pour une École de la confiance et mis en place en 2020, le Conseil d'évaluation de l'École (CEE) a pour mission d'organiser l'évaluation des établissements scolaires, d'enrichir le débat public autour des évaluations des élèves et de renforcer la cohérence de l'ensemble des évaluations du système éducatif. Cinq ans après sa création, le présent rapport d'activité témoigne pleinement de l'ancrage du CEE dans le paysage institutionnel.

L'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SE POURSUIT, ACCOMPAGNÉE D'UNE RÉFLEXION SUR SES EFFETS

La mission la plus emblématique du Conseil d'évaluation de l'École demeure l'organisation de l'auto-évaluation et de l'évaluation des établissements scolaires, dont les académies assurent la mise en œuvre. En 2023-2024, la quatrième campagne d'évaluation des collèges et des lycées s'est déroulée conformément au calendrier établi, tandis que le premier degré entamait sa deuxième année de déploiement des évaluations. Les académies – qu'il convient ici de remercier – ont une fois encore réalisé un travail considérable en mobilisant 11 000 évaluateurs pour les assurer.

Une réflexion a également été engagée sur les suites de l'évaluation : que se passe-t-il après la remise du rapport final dans les écoles et les établissements, les circonscriptions, les départements et les académies ? Quelle est la portée réelle des évaluations en tant que levier de transformation et de progrès ? À cet égard, le soutien de la direction interministérielle à la transformation publique (DITP) a été précieux pour mieux identifier les réussites, les obstacles au changement ainsi que les leviers à mobiliser.

Tout au long de l'année, le CEE est allé à la rencontre des académies autour d'un programme de visite structuré : échange avec la rectrice ou le recteur, réunion avec le comité de pilotage des évaluations d'établissements et visite d'un établissement récemment évalué pour faire le point sur le déroulement de l'évaluation et ses retombées.

DES ANALYSES THÉMATIQUES QUI SUSCITENT ET ENRICHISSENT LE DÉBAT

Le CEE a également pour mission de formuler et de mettre en œuvre les délibérations issues des votes de ses quatorze membres, que je tiens ici à remercier tout particulièrement. L'une d'entre elles a porté sur la comparaison des résultats des filles et des garçons en mathématiques au CP. Le groupe de travail dédié a mené une étude particulièrement riche, donnant lieu à une publication et un webinaire d'un grand succès. Face à l'intérêt suscité à l'international, la publication a été traduite en anglais et en espagnol.

En 2024, le CEE a fait évoluer sa ligne éditoriale en inaugurant une nouvelle publication intitulée « Le Regard du CEE ». Dans cette collection sont parues plusieurs études thématiques produites à partir des rapports d'évaluation des établissements scolaires sur l'évaluation des acquis des collégiens et des lycéens, les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) et sur le bien-être des élèves au collège et à l'école.

Ces études ont permis de compléter le bilan annuel de campagne d'évaluation des établissements. À l'avenir, chaque campagne donnera lieu à de telles études thématiques afin d'éclairer spécifiquement, à partir des rapports d'évaluation, certains aspects du système éducatif.

ENTRE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE ET STRATÉGIE DE COMMUNICATION, LE CEE RENFORCE SON ACTION

En parallèle, les travaux engagés en 2023 pour développer une plateforme dédiée à la centralisation des évaluations d'établissements autour de trois modules (programmation, suivi et stockage, et exploitation des rapports avec l'intelligence artificielle) se sont poursuivis, avec le soutien déterminant de la direction du numérique pour l'éducation (DNE). Cette plateforme sera opérationnelle pour la rentrée 2025.

En 2024, la stratégie de communication renforcée du CEE lui a permis d'accroître sa visibilité. En plus du lancement de la nouvelle collection « Le Regard du CEE », plusieurs *Matinales* ont été organisées. En 2024, ces webinaires d'une heure, très suivis, ont permis de traiter les questions de *leadership* sous différents aspects.

LE CEE PARTAGE SON EXPERTISE ET BÉNÉFICIE DU SOUTIEN DE SES PARTENAIRES DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Reconnu pour son expertise, le CEE a été sollicité à différents niveaux : il a participé à divers colloques, renforcé son ouverture à l'international en présentant le modèle français de l'évaluation à des délégations étrangères et en signant une convention de partenariat avec son homologue marocain, et il a été invité par la troisième chambre de la Cour des comptes à présenter ses travaux. Par ailleurs, il est intervenu auprès des cadres stagiaires (inspecteurs et personnels de direction), des nouveaux directeurs académiques des services de l'éducation nationale (Dasen), des adjoints aux Dasen (Daasen) et des responsables du premier degré dans les départements (A-Dasen).

Bien entendu, le CEE ne pourrait agir seul. Nos échanges réguliers avec la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc), la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), la direction de l'encadrement (DE) et l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) sont essentiels. Je tiens à les remercier chaleureusement. Une mention particulière revient à l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF), avec lequel nous avons noué depuis 2020 une collaboration étroite, notamment autour des questions de *leadership* des personnels de direction.

Je tiens enfin à exprimer toute ma gratitude à l'équipe d'expertise du CEE qui mène ces travaux avec un investissement exceptionnel.

Daniel Auverlot,
Président du Conseil d'évaluation de l'École



SOMMAIRE

Les comités techniques d'évaluation	 5
— L'égalité et l'équité scolaires (CTE1)	6
— La formation des enseignants (CTE2)	6

L'évaluation des écoles et des établissements	 9
— L'évaluation des écoles	10
— L'évaluation des établissements du second degré	11

Le suivi des délibérations du CEE	 13
— Le groupe de travail filles-garçons en mathématiques	14
— Les suivis de cohortes d'élèves	15

Le CEE : une expertise recherchée aux niveaux académique, national et international	 17
--	-------------

Les enjeux de communication	 23
— Webinaires	24
— Publications	25
— Réseaux sociaux	26
— Vidéos	26

Perspectives	 27
— Programme de travail 2025	28

Annexes	 31
LES MEMBRES DU CEE AU 31 DÉCEMBRE 2024	 32
L'ÉQUIPE D'EXPERTISE AU 31 DÉCEMBRE 2024	 32
PUBLICATIONS 2024	 33



Les comités techniques d'évaluation

Mis en place en 2022 pour évaluer des politiques publiques à forts enjeux, les **deux comités techniques d'évaluation (CTE) sur l'égalité/l'équité scolaires et sur la formation des enseignants** ont une composition pluraliste qui permet de croiser les regards d'experts (universitaires, inspecteurs généraux, spécialistes d'évaluation, etc.), de décideurs et d'acteurs de la politique publique évaluée (représentants de l'administration centrale, recteurs, etc.). Ils ont poursuivi au cours de l'année 2024 les travaux qu'ils avaient préalablement engagés.

L'ÉGALITÉ ET L'ÉQUITÉ SCOLAIRES (CTE1)

En 2024, la composition du CTE sur l'égalité et l'équité scolaires a été en partie renouvelée. C'est désormais Pierre Mathiot – professeur de sciences politiques à Sciences Po Lille – qui en assure la présidence, en remplacement de Jean-Richard Cytermann.

Dans la continuité des travaux menés l'année précédente, le CTE a poursuivi sa réflexion sur la mixité sociale avec l'objectif de mettre en lumière les conditions favorables au déploiement réussi d'une telle politique, notamment en tirant les enseignements des expérimentations déployées depuis 2015 au collège :

- rédaction d'un appel à projets de recherche sur la réussite des élèves issus de milieux défavorisés (en attente de financement) ;
- présentation par Choukri Ben Ayed – professeur de sociologie à l'université de Limoges – d'un dossier intitulé « Les expérimentations de mixité sociale au collège, une contribution sociologique aux enjeux de mixité et de non-mixité », qui vient apporter un éclairage complémentaire à la revue de littérature publiée sur le site web du CEE en novembre 2023¹.

Dans la mesure où l'établissement apparaît comme étant un échelon déterminant pour la mise en œuvre de la mixité sociale et scolaire, le CTE envisage comme piste de travail de mener en propre une enquête de terrain dans un certain nombre de collèges performants défavorisés – à forte plus-value (IVAC) – et de collèges performants mixtes, notamment là où sont mis en œuvre des dispositifs de mixité sociale avérés. Il s'agirait notamment d'observer :

- la répartition des élèves dans les différentes classes ;
- l'assignation des classes aux enseignants ;
- l'allocation des ressources de l'établissement.

LA FORMATION DES ENSEIGNANTS (CTE2)

En 2024, le CTE sur la formation des enseignants a poursuivi ses travaux relatifs à l'évaluation des Plans mathématiques et français dans le premier degré. Il a mis en place un groupe de travail (GT) pluri-catégoriel, chargé spécifiquement d'élaborer des outils d'auto-évaluation des constellations à destination des acteurs locaux. Ces outils devaient répondre à un double objectif :

- mesurer l'impact de la formation en constellation sur le développement professionnel des professeurs des écoles : entraîne-t-elle un changement dans les modalités d'enseignement et d'apprentissage et, le cas échéant, sur quel(s) aspect(s) ?
- mesurer l'impact de la formation des professeurs des écoles sur les résultats de leurs élèves.

Réuni pour la première fois fin 2023, le GT, aidé de l'équipe d'expertise du CEE et du coordonnateur scientifique du CTE – Alban Roblez –, a terminé ses travaux en juin 2024. Ils ont

1. Pauline Charoussat, Marion Monnet, Youssef Souidi, « Ségrégation sociale en milieu scolaire : appréhender ses causes et déterminer ses effets », Document de travail n° 23-02, novembre 2023.

abouti à l'élaboration d'une **boîte à outils pour l'auto-évaluation des constellations** composée de quinze fiches techniques organisées autour de trois volets distincts de ressources :

- des **fiches Action**, qui sont des ressources opérationnelles portant sur des auto-évaluations à mener pendant la formation en constellation, ainsi que sur l'impact de celle-ci sur les élèves et les pratiques professionnelles ;
- des **fiches Exemples**, qui illustrent l'utilisation de démarches évaluatives dans d'autres contextes professionnels que celui des constellations ;
- des **fiches Approfondissement**, qui contiennent les aspects théoriques de l'évaluation, permettant de saisir les cadres scientifiques et éthiques qui ont structuré la boîte à outils.



Depuis la rentrée scolaire 2024, la boîte à outils fait l'objet d'une expérimentation dans l'académie de Lille, plus précisément dans six circonscriptions du département du Nord. Les résultats de cette expérimentation sont attendus pour l'année 2025.

LES MEMBRES DES DEUX COMITÉS

CTE1

Pierre Mathiot (président), professeur de sciences politiques à Sciences Po Lille

Ariane Azéma, IGÉSR

Johanna Barasz, adjointe au directeur de France Stratégie

Choukri Ben Ayed, professeur de sociologie à l'université de Limoges

Étienne Butzbach, vice-président éducation et numérique de la Ligue de l'enseignement

Christophe Gehin, chef de service Dgesco-MENJ

Hélène Insel, rectrice de l'académie de Grenoble

Natalie Kronenberger, directrice de l'éducation au conseil départemental de la Haute-Garonne

Danièle Lamarque, conseillère maître honoraire à la Cour des comptes

Noémie Le Donné, analyste OCDE

Marie-Laure Lepetit, IGÉSR

Jacques Lévy, membre du CEE

Olivier Monso, expert Depp

Olivier Rey, IGÉSR

Jean-Charles Ringard,

IGÉSR honoraire

Guy Waiss, IGÉSR



CTE2

Luc Ria (président), directeur de l'Institut français de l'éducation

Sandrine Bodin, sous-directrice Dgesco-MENJ

Axelle Charpentier, cheffe de bureau Depp

Jean-Michel Coignard, IGÉSR, pilote des Plans français et mathématiques dans le premier degré

Marc Demeuse, professeur de psychologie à l'université de Mons

Pierre Desbiolles, IGÉSR

Virginie Gohin, sous-directrice DGRH-MENJ

Olivier Houdé, membre du CEE

Lucie Mottier-Lopez, professeure en sciences de l'éducation à l'université de Genève

Anne Szymczak, IGÉSR

LES MEMBRES DU GT AYANT ÉLABORÉ LA BOÎTE À OUTILS

Philippe Arzoumanian, IA-IPR Limoges

Lola Bellet, professeure des écoles (Lyon)

Véronique Boussarie, experte CEE

Yann Bruyère, sous-directeur Dgesco-MENJ

Axelle Charpentier, cheffe de bureau Depp

Bruno Claval, IGÉSR

Christelle Devred, IEN Lille

Olivier Fischesser, chargé d'études CEE

Marie-Chantal Jenny, CPC Lille

Pierre Kessas, IEN Bordeaux

Audrey Leininger, IA-IPR Nancy-Metz

Laure Maisse, RMC Lyon

Christophe Prath, IEN Lille

Christelle Raffaelli, cheffe de bureau Depp

Alban Roblez, coordinateur scientifique CEE et IFÉ



L'évaluation des écoles et des établissements

L'ÉVALUATION DES ÉCOLES

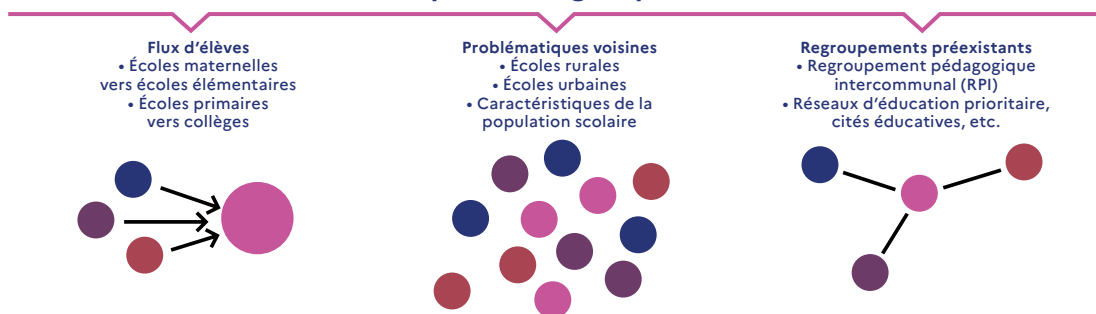
Après une année d'expérimentation et deux années de généralisation, l'évaluation des écoles a désormais atteint son régime de 20 % des écoles évaluées chaque année. Chaque école se trouve à présent placée dans la perspective d'une révision, une fois tous les cinq ans, de son projet d'école, en s'appuyant sur l'évaluation du précédent. Cette année, plus de **8 500** écoles – soit **19 %** du nombre total – ont participé, **portant à 35 % le nombre d'écoles évaluées en deux années.**



La réflexion des académies concernant la meilleure manière d'organiser les regroupements les a souvent conduites à réduire encore leur taille, pour s'établir à un peu moins de trois écoles en moyenne (2,8). Cette configuration permet notamment aux directions de travailler ensemble sur un territoire donné, de confronter les points de vue ou de mener des actions concertées.

Près de **50 000** écoles en France
90% des écoles engagées faisaient partie d'un regroupement
2,8 écoles en moyenne dans un regroupement

Exemples de regroupements



Comme l'an dernier, outre la lecture de nombreux rapports d'écoles ou de regroupements, le CEE a poursuivi ses visites dans de nombreuses écoles pour échanger avec l'ensemble des communautés scolaires et assister aux temps de travail consacrés tant à l'auto-évaluation qu'à l'évaluation externe. Bien qu'un temps d'appropriation reste nécessaire pour ce premier cycle de cinq ans, le soin apporté à la rédaction des rapports d'auto-évaluation et d'évaluation externe témoigne de l'intérêt porté à cette démarche collective qui s'inscrit au cœur du développement professionnel de chacun et dans le renforcement d'une dynamique de projet.

Dans ce cadre, comme dans le second degré, les besoins d'accompagnement formulés par les écoles à l'issue des évaluations alimentent la réflexion des collègues d'inspecteurs. Leur prise en compte par les écoles académiques de la formation continue (EAFC), en coordination avec les départements, ainsi que l'articulation entre l'évaluation et la mise en œuvre des constellations, représentent des axes de travail pour le CEE, les académies et les IEN de circonscription.

Enfin, l'année a été marquée par une réflexion qui aboutira, dès la rentrée de septembre 2025, à la mise en place du **nouveau cadre d'évaluation**. Les modifications prévues permettront de **simplifier la mise en œuvre** tout en **garantissant une plus grande efficacité et une meilleure articulation** avec l'ensemble des politiques éducatives.

L'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ

Un déploiement des évaluations conforme aux objectifs

Le rythme d'une évaluation tous les cinq ans, adopté par le CEE, est tenu. Ainsi, la première vague d'évaluations devrait théoriquement s'achever à la fin de l'année scolaire 2024-2025. Le taux de 20 % d'établissements évalués chaque année est également respecté.

La programmation des évaluations établie pour 2024-2025 prévoit que 88 % des établissements auront été évalués à la fin de l'année scolaire, tandis que les 12 % restants le seront en 2025-2026, en même temps que le début de la deuxième vague d'évaluations. Les établissements concernés sont majoritairement des établissements privés sous contrat, dont le processus d'évaluation a débuté un an après celui des établissements publics, et des structures complexes (notamment les cités et ensembles scolaires multi-sites).

La mise en œuvre des évaluations est l'affaire des académies. Des **référents évaluation** y coordonnent le déploiement des évaluations et des formations pour l'auto-évaluation et l'évaluation externe, en lien avec le CEE, et élaborent un bilan académique des évaluations conduites. Le CEE leur a permis de se réunir à l'occasion de deux séminaires de travail, organisés en mai et en novembre, en complément des échanges réguliers avec ses experts.



Bilan de la campagne d'évaluation 2023-2024

Le bilan de la campagne d'évaluation 2023-2024 a été publié en janvier 2025 sur le site du CEE. Il formule les principales conclusions établies à partir de la synthèse des bilans académiques et de la lecture de 180 rapports d'évaluation d'établissements publics et privés sous contrat.

On observe une meilleure anticipation du calendrier de programmation et de formation, les formations à l'auto-évaluation étant désormais majoritairement proposées l'année scolaire précédant l'évaluation. Quant aux évaluations externes, elles ont lieu le plus souvent au cours du deuxième trimestre, à la suite de la phase d'auto-évaluation.

Près de **5 000 évaluateurs** ont été mobilisés en 2023-2024, dont une partie issue de l'enseignement privé sous contrat. Si les inspecteurs et les personnels de direction sont logiquement les plus nombreux (environ 40% chacun), on trouve 20% d'évaluateurs ayant des profils différents, notamment des enseignants et des cadres académiques et départementaux.

La formation des évaluateurs externes, qui s'adresse tout autant aux nouveaux évaluateurs qu'aux évaluateurs confirmés, combine une présentation des enjeux de la démarche et des conseils méthodologiques pour l'analyse et la rédaction des rapports. Elle contribue à la plus-value du rapport d'évaluation, par le regard accordé à l'impact des actions menées, qui implique de s'intéresser aux résultats, aux parcours et au bien-être des élèves et des personnels.

Les auto-évaluations et les évaluations externes peuvent s'appuyer sur la base d'**indicateurs Archipel**, déployée par la Depp depuis septembre 2023, afin de disposer d'éléments de comparaison pour analyser le contexte de l'établissement et les résultats des élèves. En complément de l'utilisation des indicateurs, la méthodologie de l'évaluation prévoit des observations et le recueil des points de vue des parties prenantes pour enrichir l'analyse.

La qualité des rapports d'auto-évaluation et d'évaluation se consolide d'année en année :

- le contexte est mieux analysé ;
- la dimension collaborative de l'évaluation apparaît lors des deux phases de l'évaluation ;
- les questionnaires sont davantage utilisés lors de l'auto-évaluation ;
- les évaluateurs externes font plus souvent état des points de vue des différentes parties prenantes, avec une présence remarquée des élèves.

Les acquis, parcours et besoins des élèves, qui constituent le cœur de l'action de l'établissement, sont régulièrement présentés. L'objectif de l'évaluation est d'enrichir l'identification des besoins et d'analyser l'effet des actions menées pour être en mesure de définir le projet d'établissement rédigé à la suite de l'évaluation². On note un progrès réel par rapport aux années précédentes, avec davantage de mise en perspective. Ce qui permet de dépasser le rapport d'activité pour s'intéresser à l'articulation des actions entre elles et aux effets qu'elles produisent.

Place des familles dans les rapports d'évaluation

Cette année, la thématique de la relation aux familles a fait l'objet de plusieurs questions dans les bilans académiques, notamment avec la place accordée aux familles dans le processus d'évaluation lui-même et dans le rapport d'évaluation.

Les représentants des parents d'élèves sont généralement sollicités dès l'annonce de l'évaluation et des questionnaires sont désormais très souvent adressés aux familles, ce qui n'était pas le cas dans les collèges et lycées avant la mise en place de l'évaluation. Le taux de réponse varie selon le profil des établissements et des familles. Si la présence de parents dans les groupes de travail et le comité de pilotage de l'auto-évaluation est encore assez peu fréquente, il est en revanche très rare qu'ils ne soient pas associés à l'évaluation lors de la visite des évaluateurs externes.

Pour les rapports, les familles sont sollicitées sur le sujet de l'accompagnement des élèves, leur évaluation et leur orientation. Le climat scolaire et la vie de l'élève sont également deux thématiques pour lesquelles les familles sont abondamment citées et leur regard convoqué, notamment au collège. La relation entre l'établissement et les parents est aussi évoquée :

- soit de manière générique (avec les notions de confiance et d'écoute) ;
- soit de manière spécifique (communication, notamment numérique, information et accueil des familles, participation aux instances et à la vie de l'établissement).

2. « Simplification du processus et des instruments de pilotage des EPLE », Circulaire du 1-7-2024, MENJ-Dgesc B2-1.

A photograph of a classroom. In the foreground, a teacher with dark hair tied back is leaning over a desk, looking at a document. A young girl in a pink shirt is sitting at the desk, writing with a green pen. In the background, other students are seated at desks, some looking at papers. The scene is brightly lit, and the overall atmosphere is one of focused learning.

Le suivi des délibérations du CEE

Au-delà des délibérations régulières relatives au *Bilan annuel de la campagne d'évaluation des établissements scolaires* et à son *Programme de travail*, le Conseil d'évaluation de l'École est amené à délibérer sur tous les sujets en lien avec ses missions d'évaluation de l'organisation et des résultats du système éducatif.

En 2024, il a accordé une importance toute particulière au suivi des délibérations portant sur :

- les différences entre filles et garçons en mathématiques à l'entrée à l'école élémentaire ;
- les suivis de cohortes d'élèves.

LE GROUPE DE TRAVAIL FILLES-GARÇONS EN MATHÉMATIQUES



À la suite de la délibération du 9 juin 2022 relative à la baisse des performances en mathématiques des filles par rapport aux garçons dans les évaluations entre le CP et le CE1, un groupe de travail inter-catégoriel a été constitué, composé de représentants du conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN), de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), de la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc), d'écoles académiques de la formation continue (E AFC), de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, d'Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ), ainsi que d'inspectrices de l'éducation nationale (IEN) du département de l'Essonne et de membres de l'équipe d'expertise du CEE.

Les travaux du groupe de travail se sont poursuivis tout au long de l'année 2024. Ils ont débouché sur la publication « Les écarts filles-garçons en mathématiques à l'école élémentaire, un enjeu pour les

équipes pédagogiques », parue tout début 2025, dans la collection « Le Regard du CEE » n°25-01. Cette publication a été présentée lors d'une *Matinale* du CEE.

L'analyse conduite a permis de mettre en lumière :

- la grande variabilité des situations d'une école à l'autre et d'une année à l'autre ;
- les écarts des taux de maîtrise en résolution de problèmes au CE1 qui sont en faveur des garçons dans 53% des écoles de France, en faveur des filles dans 30,5%, et sont nuls ou pratiquement nuls dans 16,5%³;
- l'intérêt de mettre à disposition des indicateurs sur les écarts entre les filles et les garçons à l'échelle de chaque école, afin de permettre aux équipes d'engager la réflexion localement. Les grilles d'observation de l'activité des élèves et des enseignements en français et en mathématiques, élaborées collectivement, en lien avec les résultats de la recherche et le terrain, visent également à favoriser l'auto-évaluation par les équipes.

Le groupe de travail a par ailleurs souligné qu'à la différence des mathématiques, l'avantage des filles constaté aux évaluations de français en CP persistait dans la majorité des domaines évalués en CE1.

3. Résultats pour une année donnée.

LES SUIVIS DE COHORTES D'ÉLÈVES

En matière de suivi de cohortes d'élèves, dans la continuité de la délibération du 7 décembre 2023, plusieurs travaux ont été engagés, en particulier par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) à partir des évaluations nationales. Dans un premier temps, l'objectif est de mettre à disposition des collèges des indicateurs décrivant la trajectoire des élèves au cours de leur scolarité dans l'établissement.

Pour des raisons méthodologiques et de comparabilité des mesures, les travaux portent prioritairement sur la fluence et la résolution de problèmes. Ces nouveaux indicateurs seront diffusés *via* l'application Archipel. En 2025, les travaux engagés permettront d'étudier la possibilité de construire des indicateurs de suivi de cohortes de lycéens ayant obtenu leur baccalauréat, pour rendre compte notamment de leurs parcours dans l'enseignement supérieur.

De manière générale, la mise à disposition d'indicateurs de suivi de cohortes à l'échelle de chaque collège et de chaque lycée doit permettre de mieux appréhender les questions d'équité, à la fois entre les établissements, mais aussi en leur sein (différence selon le genre, le niveau scolaire initial, le milieu social).



**Le CEE :
une expertise
recherchée
aux niveaux
académique,
national
et international**



En plus de son accompagnement des académies dans le cadre de sa mission sur l'évaluation des écoles et des établissements, le Conseil d'évaluation de l'École est régulièrement sollicité par les académies et par des instances nationales et internationales pour participer à des événements ou apporter son expertise sur des thématiques variées.

Il y répond bien volontiers, ce qui explique que pour une équipe d'expertise de taille modeste (11 agents, dont 4 experts), on compte, sur l'année 2024, de nombreuses interventions, que ce soit en académie, au niveau national ou international.



Outre la présentation du Conseil d'évaluation de l'École et de ses missions, notamment celle relative à l'évaluation des établissements, on note des interventions sur les thématiques suivantes, qui montrent la diversité des actions du CEE :

- **acquis des élèves** : évaluation des acquis des élèves, socle commun de connaissances, de compétences et de culture, apprentissage de la lecture, apprentissage transdisciplinaire ;
- **accueil** : école inclusive, bien-être à l'École ;
- **structures** : cités éducatives, lycées des métiers, internats d'excellence, campus des métiers et qualifications, *leadership* ;
- **politiques** : CNR Éducation, orientation, numérique éducatif, utilisation des données, formation des enseignants, méthodologie de l'évaluation.

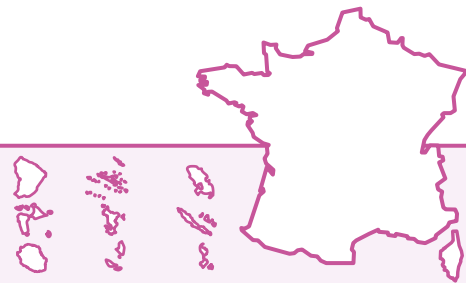


En académie (métropole et outre-mer)

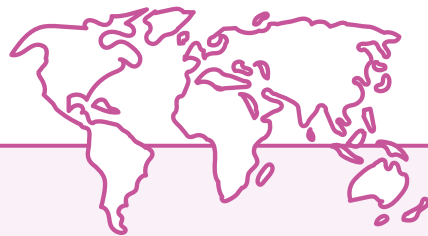
- **Janvier 2024, Créteil**
Comité de pilotage académique et visite de deux établissements, dont l'un en présence d'un membre de l'instance.
- **5 et 26 janvier 2024, Grenoble**
Comité de pilotage et visite d'établissement.
- **2 février 2024, Versailles**
Formation des évaluateurs externes. Perspective internationale.
- **5 février 2024, Lille**
Comité de pilotage et visite d'établissements.
- **12 et 13 janvier 2024, Clermont-Ferrand**
Comité de pilotage académique et visite d'un établissement.
- **16 février 2024, Aix-Marseille**
Séminaire de réflexion sur le deuxième cycle d'évaluation.
- **21 et 22 février 2024, Corse**
Séminaire des évaluateurs externes et visites d'écoles et d'établissements.
- **18 mars 2024, Grenoble-Montélimar**
Comité de pilotage et visite d'établissement.
- **Avril 2024, Amiens**
Comité de pilotage et visite de deux établissements.
- **Avril 2024, Guadeloupe**
Comité de pilotage et visite d'établissement.
- **7 mai 2024, Reims**
Visite d'un établissement avec un membre de l'instance.
- **14 mai 2024, Lyon**
Séminaire académique des cités éducatives. CEE comme grand témoin.
- **28 mai 2024, Rennes**
Comité de pilotage.
- **28 mai 2024, Lyon**
Visite d'écoles avec un membre de l'instance.
- **4 juin 2024, Nice**
Séminaire académique de l'évaluation. Bilan et perspectives.
- **1er juillet 2024, Lyon**
Comité de pilotage et visite d'établissements.
- **Septembre et octobre 2024, Dijon**
Comité de pilotage et visite d'établissements.
- **16 novembre 2024, Nantes**
Comité de pilotage et visite d'établissement.
- **16 novembre 2024, Reims**
Comité de pilotage.
- **16 décembre 2024, Grenoble**
Formation des coordinateurs des équipes d'évaluateurs externes.



En France



- **18 janvier 2024, SGECE**
Rencontres nationales des mixités. Expertise sur les indicateurs.
- **5 mars 2024, Cour des comptes**
Intervention en Grand'Chambre lors de l'assemblée générale de la troisième chambre.
- **20 mars 2024, Médiation**
Intervention auprès des médiateurs académiques sur l'évaluation des écoles et des établissements.
- **30 mai 2024, IH2EF**
Formation des adjoints devenant chefs. Mettre en œuvre une stratégie d'établissement.
- **27 juin 2024, IH2EF**
Intervention auprès des nouveaux proviseurs de lycée professionnel. Expertise sur les indicateurs et la démarche d'évaluation.
- **26 septembre 2024, séminaire Dgescio à destination des référents des plans mathématiques et français**
Présentation des outils d'évaluation des formations proposés par le CEE.
- **10 octobre 2024, association VersLeHaut**
Restitution de l'étude *Un sérieux besoin de confiance : ce que nous devons à la jeunesse*.
- **23 octobre 2024, IH2EF**
Formation des adjoints devenant chefs. Intégrer la relation École-familles dans le projet d'établissement.
- **6 novembre 2024, IH2EF**
Formation des auprès des A-Dasen sur l'évaluation des formations dans le premier degré.
- **2024, IH2EF**
Séminaire des référents académiques du CEE (2 réunions).
Formation statutaire des inspecteurs et personnels de direction (3 interventions).
Formation continue des IEN (3 interventions).
- **2024, Dgescio, mission nationale Mathématiques**
Visites d'établissements dans les académies de Limoges, Nancy-Metz et Rennes.
- **2024**
Comité d'évaluation des internats d'excellence (Pluricité).
Comité d'évaluation des campus des métiers et qualifications (Céreq).
Comité technique de suivi de la réforme de la voie professionnelle (cabinet, Dgescio, IGÉSR, Depp).



À l'international : sollicitations, colloques et déplacements

- **19 janvier 2024, mission laïque française**
L'évaluation des établissements français à l'étranger. Présentation de la démarche évaluative.
- **16 mai 2024, IH2EF**
Présentation de la démarche d'évaluation à une délégation turque.
- **10 et 12 septembre 2024, Lyon**
Forum on Vocational Excellence. Participation.
- **14 et 15 octobre 2024, Maroc**
Partenariat. Présentation de la démarche et visite d'écoles pionnières.
- **17 octobre 2024, Dreic**
Présentation de la démarche et échanges avec une délégation de l'Ofsted (Angleterre).
- **6 novembre 2024, IH2EF**
Présentation de la démarche et échanges avec une délégation de chefs d'établissement et d'inspecteurs de Chypre.



Les enjeux de communication

En 2024, le Conseil poursuit ses engagements en communication autour des axes suivants :

- animer le débat public, en diffusant et relayant les données et analyses sur le système scolaire, en expliquant les enjeux de son évaluation, en apportant des repères et éclairages ;
- accroître sa visibilité auprès d'un large public : acteurs du terrain, administrations, collectivités, élus, chercheurs, médias, décideurs, société civile, etc. ;
- affirmer l'identité du CEE dans le paysage de l'éducation nationale.

Le rôle du comité consultatif, réuni le 29 mai 2024, s'inscrit dans ce contexte d'enjeux importants en matière d'animation du débat public. Pour rappel, outre quatre personnalités qualifiées, le comité consultatif réunit des membres issus de quatre collèges (représentants des personnels de l'Éducation nationale, des parents d'élèves et des lycéens, des collectivités territoriales, du monde associatif, économique et social).

WEBINAIRES

En 2024, la question du *leadership* en établissement a été à l'honneur avec trois *Matinales* abordant la thématique sous différents angles :

- « Le *leadership* pour amorcer une démarche collective d'auto-évaluation » (avril 2024) ;
- « Indicateurs et *leadership* au service de l'évaluation des établissements » (mai 2024) ;
- « *Leadership*, développement professionnel et démarche d'évaluation : quels enjeux ? » (octobre 2024).

Ces *Matinales* ont été suivies par plusieurs centaines de participants. Par ailleurs, l'enregistrement dont elles font l'objet permet d'élargir leur audience, en particulier auprès des personnes exerçant dans des territoires ultramarins, où le suivi des *Matinales* n'est pas possible en raison du décalage horaire.

La *Matinale* est une visioconférence d'une heure réunissant des experts et des acteurs de l'éducation. Elle permet de faire le point sur une thématique, un dispositif, un fait ou un chiffre, de croiser les regards afin de contribuer à une meilleure compréhension des sujets liés à l'éducation.

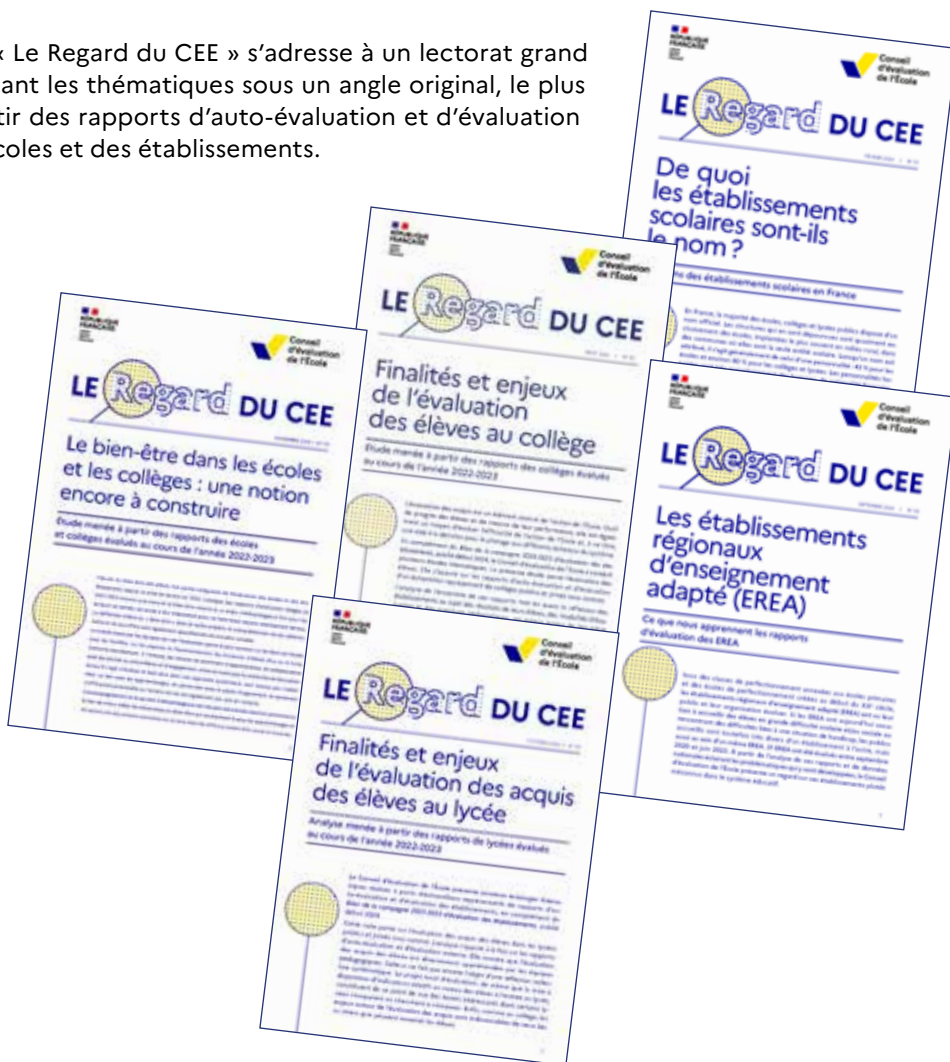


PUBLICATIONS

En parallèle des *Matinales*, la collection « Le Regard du CEE » devient, en 2024, la publication de référence du Conseil avec cinq numéros parus. Plusieurs thèmes centraux pour le système éducatif y ont été traités :

- « Finalités et enjeux de l'évaluation des élèves au collège » (août 2024) ;
- « Finalités et enjeux de l'évaluation des acquis des élèves au lycée » (octobre 2024) ;
- « Le bien-être dans les écoles et les collèges : une notion encore à construire » (novembre 2024) ;
- « Les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) » (septembre 2024) ;
- « De quoi les établissements sont-ils le nom ? » (février 2024).

La collection « Le Regard du CEE » s'adresse à un lectorat grand public en traitant les thématiques sous un angle original, le plus souvent à partir des rapports d'auto-évaluation et d'évaluation externe des écoles et des établissements.



RÉSEAUX SOCIAUX

En 2024, le CEE a continué de renforcer sa présence sur les réseaux sociaux. Sur LinkedIn notamment, l'intérêt des personnels et des acteurs publics pour les actualités du Conseil n'a cessé de croître, portant le nombre d'abonnés à près de 5 000.

Les contenus, très divers, ont porté sur :

- la diffusion de publications ;
- la mise à disposition d'outils (ex. : la boîte à outils pour l'auto-évaluation des formations en constellation) ;
- les formations des cadres en partenariat avec l'IH2EF ;
- les visites en académie ;
- les interventions lors de colloques et séminaires ;
- les délibérations des instances du Conseil ;
- les échanges internationaux.

VIDÉOS

En 2024, le CEE a poursuivi sa collaboration avec Datagora, média en ligne qui vise à éclairer le débat public en valorisant et en vulgarisant des publications et travaux issus de sources fiables.

Deux vidéos ont été réalisées :

- l'une synthétisant les résultats de la recherche sur la mixité sociale à l'école ;
- l'autre décrivant la démarche d'évaluation des établissements à partir d'un exemple de terrain (parution en 2025).





Perspectives

PROGRAMME DE TRAVAIL 2025

Le programme de travail 2025 du Conseil d'évaluation de l'École se décline conformément aux missions qui lui sont confiées par la loi (**article L. 241-12 du Code de l'éducation**).

Mission du CEE

« Veille[r] à la cohérence des évaluations conduites par le ministère chargé de l'éducation nationale portant sur les acquis des élèves, les dispositifs éducatifs, dont ceux en faveur de l'école inclusive, et les établissements d'enseignement scolaire. À ce titre, [le CEE] établit une synthèse des différents travaux d'évaluation sur le système éducatif et a pour mission d'enrichir le débat public sur l'éducation en faisant réaliser des évaluations. »

La formation des personnels et l'évaluation des Plans mathématiques et français dans le premier degré

- Suivi du déploiement de la boîte à outils pour l'auto-évaluation des formations en constellation
- Étude de faisabilité et, le cas échéant, mise en place d'une évaluation scientifique de l'effet des constellations sur la réussite des élèves
- Ouverture de nouveaux travaux sur la formation des cadres, en particulier des personnels d'inspection, en lien avec l'IFÉ, l'IH2EF, l'Inspection générale et la direction de l'encadrement

L'équité et l'égalité scolaires

- Adoption d'une approche qualitative pour les travaux (revue de littérature, visites de terrain) dans la continuité de la revue de littérature sur la mixité sociale à l'école réalisée par trois chercheurs économistes
- Analyse des différences de résultats entre filles et garçons
- Organisation de plusieurs webinaires sur ce sujet pour croiser les regards : ceux du terrain, ceux de la recherche et ceux des décideurs

La réforme des lycées professionnels

- Participation active au suivi de la réforme dans le cadre du comité dédié mis en place

Mission du CEE

« Défini[r] le cadre méthodologique et les outils des auto-évaluations et des évaluations des établissements conduites par le ministère chargé de l'éducation nationale et analyse[r] les résultats de ces évaluations ; pour ce faire, [le CEE] s'appuie sur toutes les expertises scientifiques, françaises et internationales, qu'il estime nécessaires. Il s'assure de la fréquence régulière de ces évaluations d'établissements et définit les modalités de leur publicité. L'accès aux données utilisées pour ces évaluations à des fins de statistiques et de recherche est garanti, sous réserve du respect de la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel et du livre III du Code des relations entre le public et l'administration. »

L'évaluation des établissements du second degré

- Finalisation de la première vague d'évaluation des établissements du second degré et production du bilan
- Démarrage du deuxième cycle d'évaluation à partir de la rentrée 2025 pour les établissements évalués la première fois en 2020
- Précision du protocole d'évaluation pour que :
 - les évaluations des acquis des élèves et leurs parcours soient plus systématiquement analysés ;
 - les établissements puissent disposer d'une meilleure perception du climat scolaire et du bien-être dans l'établissement (les questionnaires que le CEE met à disposition pour la phase d'auto-évaluation pourront être revus dans cet objectif) ;
 - les établissements disposent des moyens nécessaires pour mieux assurer les suites de l'évaluation.

L'évaluation dans le premier degré

- Révision du cadre méthodologique afin de :
 - donner plus de pertinence aux regroupements d'écoles ;
 - rendre plus exploitables les rapports d'évaluation au niveau de l'école ;
 - mieux intégrer l'inspecteur de circonscription dans l'ensemble de la démarche.

Dans le premier et le second degré

- Mise à disposition d'une application nationale de programmation des évaluations et d'hébergement des rapports d'évaluation pour les académies (campagne 2025-2026), développée en collaboration avec la DNE pour :
 - faciliter la programmation des évaluations sur le terrain ;
 - permettre une exploitation facilitée du contenu des rapports à des fins de synthèse et d'études thématiques, comme celles publiées dans la collection « Le Regard du CEE ».

L'évolution du protocole d'évaluation annoncée au printemps

- Organisation d'un colloque avec l'IH2EF intitulé « L'évaluation des établissements scolaires en France. Bilan et perspectives 2025-2030 ». Il associera des partenaires du CEE :
 - au niveau national, avec des organismes chargés de missions d'évaluation d'établissements, comme le HCERES et la HAS, ou de missions d'évaluation et d'accompagnement des politiques publiques, comme la Cour des comptes et la direction interministérielle de la transformation publique ;
 - au niveau international, avec des pays qui ont mis en œuvre l'évaluation des établissements scolaires depuis de nombreuses années.

Coopération internationale

- Mise en œuvre du plan d'action à la suite de la signature d'un accord de coopération avec le CSEFRS, organisme chargé de l'évaluation du système scolaire au Maroc (plusieurs actions seront déployées en 2025, notamment autour du partage de connaissances, d'outils et de méthodes d'évaluation des établissements scolaires)

Mission du CEE

« Donne[r] un avis sur les méthodologies, sur les outils et sur les résultats des évaluations du système éducatif organisées au niveau national par les services du ministre chargé de l'éducation nationale ou dans le cadre de programmes de coopération européens ou internationaux. »

- Production d'un rapport sur les évaluations nationales exhaustives des élèves, puis analyse des résultats et formulation de recommandations

Mission du CEE

« Propose[r] des méthodologies de mesure des inégalités territoriales scolaires et formule[r] toute recommandation utile pour les réduire. »

- Suivi de toutes les délibérations pour s'assurer de leur mise en œuvre au service de la réussite de tous les élèves (dans la continuité des délibérations de juin 2022 et de décembre 2023)
- Utilisation des indicateurs de suivi de cohortes à destination des établissements scolaires pour alimenter des réflexions et des recommandations du Conseil
- Organisation d'un colloque public (fin 2025 ou premier trimestre 2026) pour établir le bilan de l'action du CEE et ouvrir des perspectives pour le mandat suivant. Les questions suivantes seront abordées :
 - comment évaluer le bien public éducation ?
 - quelle école veut la société française ?
 - quel avenir pour le CEE ?



Annexes

LES MEMBRES DU CEE AU 31 DÉCEMBRE 2024

- **Daniel Auverlot**, président
- **Christophe Kerrero**, conseiller

Parlementaires

- **Jean Hingray**, sénateur des Vosges (UDI)
- **Marie-Pierre Monier**, sénatrice de la Drôme (PS)
- **Ayda Hadizadeh**, députée de la deuxième circonscription du Val-d'Oise (Socialistes et apparentés)
- **Bertrand Sorre**, député de la deuxième circonscription de la Manche (Ensemble pour la République)

Personnalités qualifiées

- **Anna Cristina D'Addio**, économiste, *Senior Policy Analyst* au sein de l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM) de l'Unesco
- **Éric Charbonnier**, économiste, expert en éducation à l'OCDE dans la direction de l'éducation et des compétences
- **Martine Daoust**, professeure des universités, agrégée en pharmacie, sciences du médicament
- **Jacques Lévy**, géographe, professeur à l'université polytechnique des Hauts-de-France
- **Olivier Houdé**, professeur de psychologie à l'université de Paris, membre de l'Académie des sciences morales et politiques
- **Anne Houdusse-Juillé**, directrice de recherche au CNRS, rattachée à l'Institut Curie, membre de l'Organisation européenne de biologie moléculaire (EMBO), membre de l'Académie des sciences

Représentants du ministre chargé de l'éducation nationale

- **Caroline Pascal**, directrice générale de l'enseignement scolaire (Dgesc)
- **Anne Szymczak**, cheffe de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) par intérim
- **Magda Tomasini**, directrice de l'évaluation, de la performance et de la prospective (Depp)

L'ÉQUIPE D'EXPERTISE

- **Mustapha Touahir**, secrétaire général
- **Véronique Boussarie**, expert de haut niveau
- **Bertrand Richet**, expert de haut niveau
- **Christophe Réhel**, expert de haut niveau
- **Bertrand Sécher**, expert de haut niveau
- **Olivier Fischesser**, chargé d'études et d'évaluation
- **Marion Le Cam**, chargée d'études et d'évaluation
- **Bernard Javet**, responsable de la communication
- **Joëlle Mitel-Legros**, assistante de direction
- **Chadya Ben Ali**, assistante

PUBLICATIONS 2024

- CEE, « Évaluation des établissements scolaires : pratiques internationales et spécificités françaises », *Note d'information*, n° 24-01, 2024.
- CEE, « De quoi les établissements sont-ils le nom ? », *Le regard du CEE*, n° 24-01, 2024.
- CEE, « Finalités et enjeux de l'évaluation des élèves au collège », *Le Regard du CEE*, n° 24-02, 2024.
- CEE, « Les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) », *Le Regard du CEE*, n° 24-03, 2024.
- CEE, « Finalités et enjeux de l'évaluation des acquis des élèves au lycée », *Le Regard du CEE*, n° 24-04, 2024.
- CEE, « Le bien-être dans les écoles et les collèges : une notion encore à construire », *Le Regard CEE*, n° 24-05, 2024.

Outils

- CEE, *Guide méthodologique de l'évaluation externe*, 2024
- CEE, *Boîte à outils pour l'auto-évaluation des constellations des Plans mathématiques et français*, 2024

→ Les publications du CEE sont à retrouver sur la page :
<https://www.education.gouv.fr/CEE>



education.gouv.fr/CEE
contact@cee.gouv.fr